# FORMATION DES TECHNICIENS
## BPJEPS – SPECIALITE BASKET-BALL

Le **Brevet Professionnel de Jeunesse et de l'Education Physique et Sportive (BPJEPS) spécialité « Basket-Ball »** est un diplôme de niveau 4 correspondant au premier niveau de qualification permettant d'exercer une activité professionnelle en toute autonomie. **Il prépare ainsi au métier d'éducateur sportif en basket-ball et permet d'être employé à plein temps.**

La formation, qui s'effectue **en alternance** sur une saison sportive (septembre à juin), s'articule de la manière suivante :
-15 à 18 heures de formation théorique hebdomadaires au sein du CFA support
-17 à 20 heures de pratique au sein **d'une structure sportive d'accueil (club ou comité départemental)**, avec un tuteur pour assurer le suivi du stagiaire.

### → Un métier aux multiples facettes

Le métier d'éducateur des sports collectifs couvre différentes fonctions. En effet, l'éducateur est employé pour animer, initier et faire découvrir des activités s'appuyant sur les sports collectifs, mais aussi concevoir et développer des projets d'activités, les promouvoir et les conduire.



# FORMATION DES TECHNICIENS
# BPJEPS – SPECIALITE BASKET-BALL

## → Les contenus de la formation

Ceux-ci s'articulent autour de **blocs de compétences (BC)**. Ils regroupent l'ensemble des capacités et des compétences attendues dans le métier d'éducateur de sports collectifs :
-**BC1** : Apprendre à concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation;
-**BC2** : Valoriser les activités et les projets d'une structure ;
-**BC3** : Concevoir et conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de découverte et d'apprentissage des activités du basket-ball.

## → Comment financer la formation

Dans le cadre d'un contrat en apprentissage, l'inscription et la formation au BPJEPS - Spécialité « Basketball » sont totalement gratuites. De plus, depuis le 1er janvier 2025, une aide uniquement dédiée aux entreprises de moins de 250 salariés pour l'embauche d'un apprenti préparant une formation d'un niveau maximum au baccalauréat (niveau 4), équivalente à 5000 €, versée mensuellement à l'employeur, est disponible.

## → Pré-requis

-être âgé au minimum de 17 ans et au maximum de 29 ans;
-être titulaire du PSC1;
-être titulaire d'une licence de la FFBB;
-fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du basketball datant de moins d'un an.

## → Structures en Ile de de France proposant le BPJEPS Spécialité Basketball

-LIFBB en partenariat avec le CFA de la FFBB →

-CFA Omnisport de Paris →